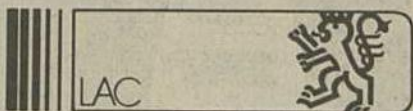


## Maîtres laitiers et fromagers Nouveaux diplômés

Huit laitiers et 70 fromagers suisses ont reçu, hier après midi à Morat, le diplôme obtenu à la suite des examens leur octroyant le titre de maître laitier ou de maître fromager.

Aussi bien le nombre des candidats que celui des diplômés correspond à la moyenne des dernières années, estime la Société suisse d'industrie laitière, à Berne. La manifestation marquant l'événement a réuni quelques invités autour des nouveaux titulaires de la maîtrise fédérale. Président de la société suisse, M. Hans-Ulrich Pfister, de Bâle, insista sur la nécessité de mieux protéger les produits suisses à la frontière tandis que M. Hans Baechler, conseiller d'Etat, présenta l'agriculture fribourgeoise en mettant en évidence les efforts accomplis en faveur de l'économie laitière.

Au nom des lauréats, M. Jean-Marie Dunand, de Vaulruz, souligna les exigences requises par une profession à laquelle se sont constamment adaptés ceux qui l'ont embrassée, les responsa-



bles de la formation notamment. Et ce fut M. Lucien Mean, de Villars-Burquin, premier vice-président de la société suisse, qui mit un point final à la cérémonie officielle. Celle-ci se poursuivit à l'Hôtel de Ville par une réception des autorités moratoises.

Les bénéficiaires de la maîtrise fédérale en fromagerie sont, pour le canton de Fribourg et les régions voisines, MM. Valentin Biemann, de Treyvaux (examens à L'Auberson); Jean-François Chollet, de Crésuz-Charmey à Villarepos; André Delacombaz, d'Albeuve à Montbovon; Jean-Marie Dunand, de Vaulruz à Le Crêt; Roch Fasel, de Vuissens à Semsales; Michel Grossrieder, de Schmiten à Estavayer-le-Gibloux; Alexandre Guex, de Matran à Cottens; Bernard Oberson, de Maules à Sâles; Jean-Michel Rapin, de Corcelles-près-Payerne à Grandcour. GP



Président de la Société suisse d'industrie laitière, M. Hans-Ulrich Pfister, de Bâle, remettant le diplôme à un lauréat fribourgeois. (Photo Lib./GP)

## 2<sup>e</sup> concert des Jeunesses musicales Un quatuor plein de fougue

Le quatuor «Sine Nomine» de Lausanne était l'hôte, mercredi soir, des Jeunesses musicales de Fribourg. Il a offert des interprétations très fougueuses de trois œuvres dues à Mozart, Beethoven et Brahms. De leur côté, les organisateurs ont été très conséquents avec le nom du quatuor, «Sine Nomine», puisque le programme ne disait pas les noms de ces quatre jeunes musiciens très doués.

La soirée s'est ouverte par un des derniers quatuors de Mozart, le Quatuor en ré majeur (KV 575). Dès les premières mesures de l'allegretto initial, on s'est rendu compte que cet ensemble est formé de quatre fortes individualités, maîtrisant parfaitement leur instrument. Les lignes musicales étaient détaillées avec beaucoup de présence, ce qui a conféré à ce mouvement une étonnante intensité expressive. L'andante a frappé par la sonorité très ample de l'ensemble. Tout au plus aurait-on pu imaginer un peu plus de retenue dynamique à certains endroits, ce qui aurait enrichi les moyens d'expression. Une belle vigueur rythmique a caractérisé le menuet, alors que l'exécution de l'allegretto final a impressionné par sa transparence dans les passages polyphoniques.

Le Quatuor N° 10 op. 74 en mi bémol majeur de Beethoven était certainement le meilleur moment de ce concert. Le quatuor «Sine Nomine» a su exploiter avec beaucoup de finesse le contraste que Beethoven crée entre le «poco adagio» initial qui s'enchaîne avec la partie «allegro» de ce premier mouvement. Les quatre musiciens ont créé un climat très tendu dans cette introduction, une tension qui est assouvie par la vivacité de l'allegro. Ce mouvement très contrasté était restitué avec autant de fougue que de musicalité. Le mouvement lent a impressionné par l'intensité expressive, mais aussi par le très intelligent dialogue qui s'est établi entre le violon et le violoncelle. «Le presto et



l'allegretto con variazioni» qui met un terme à ce quatuor, avaient un caractère enfiévré reflétant parfaitement l'esprit du romantisme allemand. Les quatre musiciens ont fait preuve d'une belle maturité dans la manière dont ils ont maîtrisé la complexité de l'architecture de Beethoven, mais leur jeu était en même temps marqué par un tempérament juvénile. Ce contraste n'a fait que renforcer le caractère tourmenté de l'œuvre de Beethoven.

La deuxième partie du concert était réservée au Quatuor en la mineur op. 51 N° 2 de J. Brahms. De caractère moins «dramatique», cette œuvre a semblé poser plus de problèmes aux quatre musiciens. Certes, le premier mouvement était rendu avec une belle maîtrise et surtout avec un remarquable équilibre entre les registres, le mouvement lent a impressionné par la fusion des sonorités et par la sensibilité du phrasé, mais le «quasi minueto» manquait de cohésion. Les musiciens avaient un peu de peine à maîtriser cette architecture faite, d'une part, de motifs assez brefs et, d'autre part, de lignes amples. La fougue des quatre interprètes s'est en quelque sorte cassée sur les difficultés de ces mouvements. Une impression semblable s'est dégagée du dernier mouvement, alors même que la sonorité a séduit par son ampleur presque orchestrale.

Même si les interprétations pouvaient, çà et là, donner lieu à certaines restrictions, le concert du quatuor «Sine Nomine» a laissé une forte impression, d'une part par la maîtrise technique et la cohésion de l'ensemble, d'autre part aussi par la vitalité et la musicalité qui distinguaient les interprétations. (ml)



L'entraîneur Daniel Gremaud et ses vice-champions du monde.

## Vice-champions du monde de rock'n roll Six Gruériens du Gruyèrock

Six adolescents gruériens de 12 et 13 ans ont éterné récemment un titre de vice-champions du monde de rock'n roll en Suède, deux d'entre eux se classant de surcroît premiers au championnat international qui s'est déroulé le week-end dernier à Annemasse. A ces succès remarquables s'ajoutent d'autres excellentes performances accomplies par l'ensemble du club.

La deuxième place remportée par les jeunes danseurs gruériens aux championnats du monde est un événement encore rehaussé par leur présence en force dans l'équipe suisse, dont ils composaient trois des quatre paires de danseurs. Ce sont José Genoud et Valérie Demierre, Jacques Pasquier et Karine Demierre, Valérie Pugin et Sébastien Gonzales. Le quatrième couple de cette équipe suisse était formé d'Andreas Schweingausser et Nicole Riedmuler, de Bâle.

Ce championnat comportait encore un classement individuel dans lequel la paire gruérienne José Genoud et Valérie Demierre fut la meilleure du pays en se classant en 7<sup>e</sup> position.

Gonflée à bloc par ses succès, l'équipe gruérienne participa le week-end dernier au championnat international d'Annemasse où deux de ses couples remportèrent les deux premières places dans des exhibitions époustouflantes. Ce sont Jacques Pasquier et Karine Demierre et José Genoud et Valérie Demierre. En acrobatie, le groupe senior parvint en demi-finale avec Denis et Laurence Passerini qui remportèrent le 10<sup>e</sup> rang avec des figures impressionnantes.

A l'agenda du Gruyèrock de Bulle est inscrite la Coupe d'Europe à Wuppertal (Allemagne), les 24 et 25 novembre.

L'entraîneur Daniel Gremaud a de quoi être satisfait de ses élèves. Leur succès est la juste récompense de leur travail régulier et assidu. Cette danse sportive n'est pas de tout repos. En plus de l'entraînement en groupe une fois par semaine, il s'agit de travailler chez soi. Autre sujet de satisfaction pour

Daniel Gremaud devenu entraîneur de l'équipe suisse junior: celle de voir le rock'n roll figurer dans la liste des sports à option proposés à l'Université. Il en est d'ailleurs l'animateur. (ych)



## Foyer pour alcooliques Création souhaitable

La création d'un foyer pour alcooliques et toxicomanes en pays fribourgeois paraît souhaitable car, mis à part la clinique «Les Platanes» à Fribourg, de telles institutions font défaut. Mais les problèmes à résoudre restent nombreux avant de faire des propositions qui pourraient comporter des conséquences financières non négligeables. Voilà ce qu'a répondu le Conseil d'Etat à un postulat du député Léo Bertschy (pcs, Chevrolles).

En décembre 1983 déjà, les justices de Paix de la Singine et du Lac faisaient part au Tribunal cantonal de leur préoccupation: elles sont fréquemment confrontées à des problèmes insolubles lorsqu'il faut placer des alcooliques dans des institutions appropriées. Certes, les personnes concernées sont d'abord traitées à l'hôpital psychiatrique de Marsens; mais leur traitement terminé, un post-cure est toujours nécessaire et le patient doit être remis dans son environnement familial. Aller à l'extérieur du canton n'est possible que si le patient est volontaire. Alors les autorités compétentes doivent renoncer au placement ou placer cette personne à «La Sapinière» (Bellechasse), une institution qui n'est pas apte à rendre les services qu'on attend d'un foyer de post-cure.

## Commission au travail

Conscient du problème, la direction de la Santé publique et des affaires sociales a chargé la COLAT (Commission cantonale pour la lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies) de formuler des propositions. Un groupe de travail s'est constitué et s'attachera à examiner le taux d'occupation des institutions fribourgeoises et les possibilités existantes dans les cantons voisins; à estimer les besoins du canton. Ce groupe de travail examinera le type de foyers souhaitables, étudiera la possibilité d'extension ou de restructuration d'une institution existante et définira l'institution à créer. Les travaux préparatoires sont en bonne voie, a conclu le conseiller d'Etat Denis Clerc en réponse au député Bertschy. (Lib.)

## Nougaro triomphe à Fribourg Les premières amours

Le Nougaro nouveau ne prend guère de risque: des chansons d'il y a vingt ans, garanties un siècle; trois musiciens fabuleux; une technique et une sono en béton armé. Dans le spectacle qu'il présentait mercredi soir au Capitole il n'y avait guère de place pour les jeux du cirque, si ce n'est un minimum de gouaille provocatrice. Tout est prévu pour le succès dans cette petite machine grand sport, légère, puissante, efficace qui, deux heures durant, a emballé le public fribourgeois.

Un risque cependant, et sérieux: celui de refuser le mythe qu'il faut du nouveau toujours et à tout prix. Au terme de son évolution, il a eu le courage de rompre avec le tabou du «nouveau-plus grand-plus fort-plus cher» et de revenir à ses premières amours et aux nôtres: de vieilles chansons qui sont, presque toutes, des chef-d'œuvres inoubliables; des musiciens peu nombreux mais d'une solidité et d'une cohésion à toute épreuve; le dépouillement d'un tour de chant destiné à mettre en valeur l'essentiel, c'est-à-dire la chanson avec son texte et sa musique, sans noyer l'émotion sous des tonnes de matériel.

Il a, bien sûr, gagné son pari. Avant même qu'il n'entre sur scène, les premières mesures de son trio (Bernard Lubat à la batterie, Maurice Vander au



piano et surtout le prodigieux contre-bassiste Pierre Michelot) avaient déjà fait courir le long des échines le petit frisson des grandes soirées. Et puis il commença à chanter les chansons qui, depuis vingt ans, véhiculent le même poids d'émotion: «Sing-Sing», «Quatre boules de cuir», «A bout de souffle», «Le cinéma», «Petit taureau», «Toulouse», «La pluie», «Cécile». Et les autres, pas toutes bien sûr, il y aurait de quoi en faire trois concerts au moins, mais les plus grandes, entremêlées de quelques nouvelles et de quelques «instrumentals» pas tristes.

Tout ça servi sur un plateau, avec un rythme époustouflant, le punch d'il y a 20 ans et la maturité d'aujourd'hui, un sens irrésistible du pathos et de la gouaille, de la langue et de la musique.

Il n'y a pas de digue contre un tel torrent de blues, d'émotion et d'amour, de violence et de désespoir. Le public ne pouvait être qu'emballé. Il l'a été sans grande surprise. Mais, entre la surprise et l'émotion, le choix n'a pas été trop douloureux. (ar)